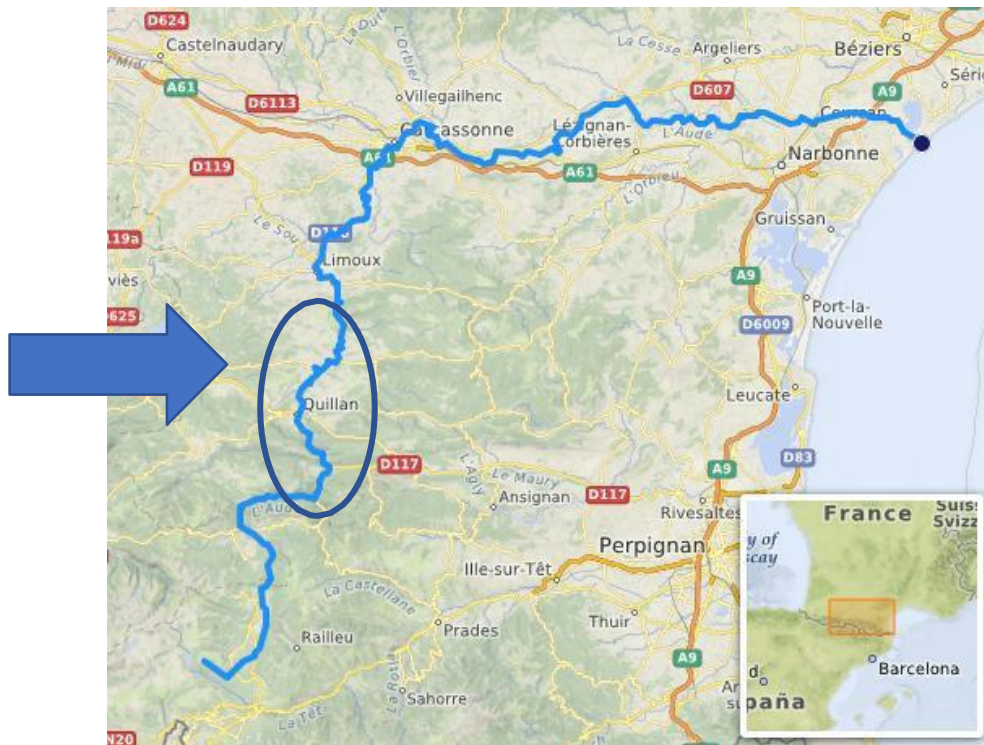


**Championnat de France rivière**  
**Promotion Nationale : Aude (amont et aval)**



**27/28 juin 2026**

# INTRODUCTION



Fleuve Aude (source : internet)

Chers Amis Compétiteurs,

Notre Fédération, la FFPS, nous fait confiance pour l'organisation de ces 2 manches du Championnat de France de Promotion Nationale Rivière sur le fleuve Aude :

- Samedi 27 juin 2026 Aude 1 « amont »
- Dimanche 28 juin 2026 Aude 2 « aval »

C'est donc avec une grande motivation, en partenariat avec les AAPPMA de la haute vallée de l'Aude, la fédération de pêche de l'Aude ainsi que les communes des secteurs pêchés, que le Club Mouche Audois organise et s'investi pour vous accueillir dans les meilleures conditions dans notre beau Pays Cathare.

**Merci aux compétiteurs et/ou contrôleurs d'être véhiculés afin de se déplacer sur les parcours et de prévoir des glacières pour transporter eau et paniers repas de midi.**

Les 2 compétitions vont bénéficier d'une intendance commune.

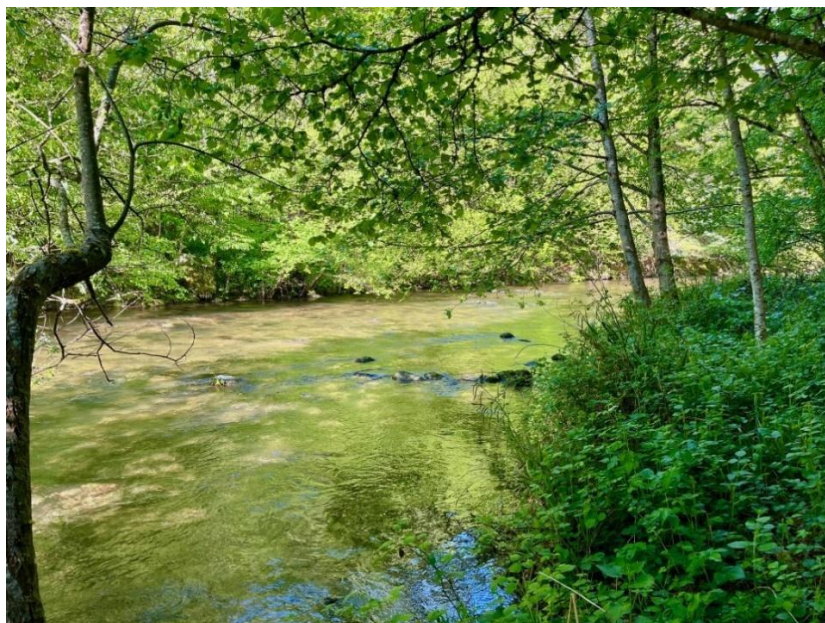
## 27 juin 2026 : Aude 1 « amont »

Pour cette journée de compétition c'est le secteur Aude « amont » qui est proposé (amont des gorges de Pierre-Lys à Gesse).



L'Aude est ici une rivière de taille petite à moyenne avec succession de rapides et de plats, elle est globalement accessible et un peu encombrée.

La pêche peut être physique en fonction des secteurs et du niveau des eaux. Une bonne paire de chaussures de wading est conseillée. Toutes les techniques de pêche à la mouche peuvent être pratiquées avec des cannes adaptées aux rivières petites à moyennes. L'eau est le plus souvent claire et froide.



Le poisson recherché est la truite fario (**maille à 18 cm**). Elles sont globalement de tailles petites à moyennes mais de belles surprises ne sont pas à exclure.

Par souci de limiter l'effet « tirage » 3 secteurs sont au programme pour 3 rotations.

## INFORMATIONS COMPETITION

### Règlement pour la Compétition :

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche 2026 en vigueur s'applique.

Les licences fédérales doivent être visées par le corps médical.

Il est demandé d'avoir un commissaire « agréé » par compétiteur.

### Interdiction de pêche :

Conformément à l'Article n°8 du Règlement FFPS Mouche en vigueur, l'entraînement sur les secteurs de la compétition est interdit 6 jours francs avant le début de celle-ci pour les compétiteurs et commissaires de toutes divisions confondues.

### Droit de pêche :

Pour pouvoir pêcher sur l'ensemble de ces secteurs, il suffit d'être titulaire d'une carte de pêche munie du timbre réciprocaire (CHI, EGHO, URNE) si vous n'avez pas votre carte dans le département de l'Aude.

### Homologation des truites :

Sur les parcours de compétition, la taille d'homologation des truites fario sera de 18 cm.

Les poissons plus petits seront notés T sur la feuille de marque pour être comptabilisés selon le règlement FFPS. Seules les Truites fario seront homologables.

### Nombre maximum de participants :

Les secteurs de compétition retenus permettent d'accueillir confortablement les 27 Compétiteurs pour cette PN Rivière.

### Manches, Postes et Rotations :

27 parcours sont définis selon leur profil et la densité de truites qu'ils accueillent. Les parcours considérés comme les moins productifs ou bien les moins accessibles ne seront pas inclus dans la sélection.

Trois rotations sont organisées sur la journée garantissant une bonne équité entre les compétiteurs.

Cette compétition comporte 3 rotations de 2 heures chacune.

Etant donné l'éloignement des secteurs de la localisation centrale (« La Forge » à Quillan) le panier repas sera mis à disposition au briefing du matin avant la rotation 1.

### Matériel spécifique :

Au regard du profil des parcours retenus, le wading est fortement conseillé. De plus, le bâton de wading peut être nécessaire.

### Divers :

Afin de conserver de bonnes relations avec les gestionnaires de la pêche et les pêcheurs locaux, nous serons très rigoureux sur les « traces de notre passage » laissées le long des parcours. Ainsi, la caution de 10€ demandée pour votre goulotte, ne vous sera restituée que si vous rapportez la goulotte ainsi que les pancartes et les rubalises du balisage des accès/postes/parkings.

Pensez aussi, en fin de troisième rotation, à ramasser toutes les rubalises et les panneaux de balisage qui seront sur votre parcours.

**Nous serons INTRANSIGEANTS !**

**Lieu de Rassemblement :**

**La forge à Quillan (centre de loisir), route de Perpignan, 11500 Quillan**

## Programme

Le tirage au sort sera effectué par les organisateurs avec le logiciel FFPS Mouche et validé par le responsable de Division. Il sera diffusé aux compétiteurs et arbitres la veille de la compétition après 19h00 le vendredi 26 juin 2026.

**Compétition :**

7h15 : Accueil des participants, petit-déjeuner, contrôle des licences compétiteurs et arbitres.

7h45 : Briefing compétiteurs et arbitres afin de s'assurer que tous les participants, y compris les arbitres, soient clairement informés sur le déroulement et le règlement en vigueur, distribution des paniers repas.

8h30 : Affectation des arbitres et des lots de pêche, remise des fiches et des goulottes. Départ vers les parcours de pêche.

9h30 / 11h30 : rotation n°1

13h00 / 15h00 : rotation n°2

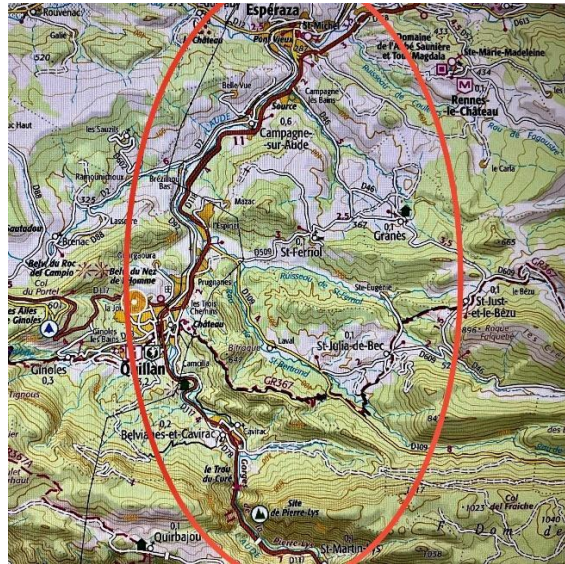
16h30 / 18h30 : rotation n°3

19h30 : Proclamation des résultats et remise des récompenses au point de rassemblement

20h15 : Repas de Gala

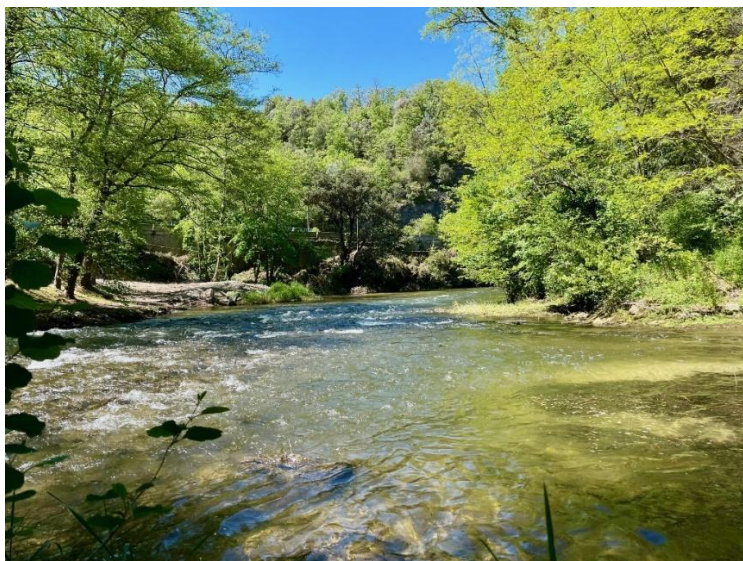
## 28 juin 2026 : Aude 2 « aval »

Pour cette journée de compétition c'est le secteur Aude « aval » qui est proposé (aval des gorges de Pierre-Lys à Espérazza).



L'Aude est ici une rivière de taille moyenne à grande avec succession de rapides et de plats, elle est globalement accessible et peu encombrée.

La pêche peut être physique en fonction des secteurs et du niveau des eaux. Une bonne paire de chaussures de wading est conseillée. Toutes les techniques de pêche à la mouche peuvent être pratiquées avec des cannes adaptées aux rivières moyennes à grandes. L'eau est le plus souvent légèrement « piquée » et fraîche.



Les poissons recherchés sont la truite fario (**maille à 18 cm**). Elles sont globalement de tailles moyennes mais de belles surprises ne sont pas rares et l'ombre commun (**maille à 27 cm**) bien implanté sur l'Aude avec des sujets dépassant souvent 35/40 cm.

Par souci de limiter l'effet « tirage » 3 secteurs sont au programme pour 3 rotations.

## INFORMATIONS COMPETITION

### Règlement pour la Compétition :

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche 2026 en vigueur s'applique.

Les licences fédérales doivent être visées par le corps médical.

Il est demandé d'avoir un commissaire « agréé » par compétiteur.

### Interdiction de pêche :

Conformément à l'Article n°8 du Règlement FFPS Mouche en vigueur, l'entraînement sur les secteurs de la compétition est interdit 6 jours francs avant le début de celle-ci pour les compétiteurs et commissaires de toutes divisions confondues.

### Droit de pêche :

Pour pouvoir pêcher sur l'ensemble de ces secteurs, il suffit d'être titulaire d'une carte de pêche munis du timbre réciproitaire (CHI, EGHO, URNE) si vous n'avez pas votre carte dans le département de l'Aude.

### Homologation des truites et ombres communs :

Sur les parcours de compétition, la taille d'homologation des truites fario sera de 18 cm et 27 cm pour l'ombre commun.

Seules les Truites fario et les ombres communs seront homologables.

Les poissons plus petits seront notés T/O sur la feuille de marque pour être comptabilisés selon le règlement FFPS

## Nombre maximum de participants :

Les secteurs de compétition retenus permettent d'accueillir confortablement les 27 Compétiteurs pour cette PN Rivière.

## Manches, Postes et Rotations :

27 parcours sont définis selon leur profil et la densité de truites et ombres communs qu'ils accueillent. Les parcours considérés comme les moins productifs ou bien les moins accessibles ne seront pas inclus dans la sélection.

Trois rotations sont organisées sur la journée garantissant une bonne équité entre les compétiteurs.

Cette compétition comporte 3 rotations de 2 heures chacune

Etant donné l'éloignement des secteurs de la localisation centrale (« La Forge » à Quillan) le panier repas sera mis à disposition au briefing du matin avant la rotation 1.

## Matériel spécifique :

Au regard du profil des parcours retenus, le wading est fortement conseillé. De plus, le bâton de wading peut être nécessaire.

## Divers :

Afin de conserver de bonnes relations avec les gestionnaires de la pêche et les pêcheurs locaux, nous serons très rigoureux sur les « traces de notre passage » laissées le long des parcours. Ainsi, la caution de 10€ demandée pour votre goulotte, ne vous sera restituée que si vous rapportez la goulotte ainsi que les pancartes et les rubalises du balisage des accès/postes/parkings.

Pensez aussi, en fin de troisième rotation, à ramasser toutes les rubalises et les panneaux de balisage qui seront sur votre parcours.

**Nous serons INTRANSIGEANTS !**

**Lieu de Rassemblement :**

**La forge à Quillan (centre de loisir), route de Perpignan, 11500 Quillan**

## Programme

Le tirage au sort sera effectué par les organisateurs avec le logiciel FFPS Mouche et validé par le responsable de Division. Il sera diffusé aux compétiteurs et arbitres la veille de la compétition après 19h00 le samedi 27 juin 2026.

**Compétition :**

6h30 : Accueil des participants, petit-déjeuner, contrôle des licences compétiteurs et arbitres.

7h00 : Briefing compétiteurs et arbitres afin de s'assurer que tous les participants, y compris les arbitres, soient clairement informés sur le déroulement et le règlement en vigueur, distribution des paniers repas.

7h30 : Affectation des arbitres et des lots de pêche (remise des fiches), remises des goulottes. Départ vers les parcours de pêche.

8h30 / 10h30 : rotation n°1

12h00 / 14h00 : rotation n°2

15h30 / 17h30 : rotation n°3

18h45 : Proclamation des résultats et remise des récompenses au point de rassemblement.

## HEBERGEMENTS :

De nombreux gîtes, hôtels et autres campings sont disponibles dans la haute vallée de l'Aude.

Néanmoins nous vous recommandons de réserver votre hébergement sur le lieu de rassemblement en passant par l'inscription en ligne proposée par notre club (**tarif négocié pour la compétition**) c'est-à-dire :

La Forge de Quillan

## INSCRIPTION ET TARIFS

Les frais d'Inscription pour chaque Compétiteur (et son arbitre) sont fixés par la FFPS Mouche.

Ces frais d'inscription sont normalement déjà réglés auprès de nos instances fédérales. Le tarif comprend les frais d'inscription FFPS, le petit-déjeuner pour le compétiteur et son arbitre ainsi que les repas de midi.

Un groupe WhatsApp pour chaque PN sera créé pour communiquer avant et pendant la compétition. **Merci de transmettre aux organisateurs les numéros de téléphone des compétiteurs et arbitres.**

Repas du samedi soir (« La Forge » à Quillan) :

Nous vous proposons de réserver vos diners de gala du samedi 27 juin 2026 soir pour ceux qui seront présents, au prix de : **25€/personne**

*Le diner sera assuré par le Club Mouche Audois et permet de limiter les coûts d'organisation de l'événement pour le club et de proposer quelque chose de qualitatif pour les participants. Merci d'avance pour votre participation, elle est indispensable pour assurer la continuité !!!*

## MODALITES D'INSCRIPTION ET RESERVATION

### Modalités d'inscription

Les inscriptions aux compétitions sont déjà réalisées sur la billetterie de la Fédération FFPS Mouche.

### Modalités de Réservation du diner de gala et des hébergements à la forge de Quillan

Les réservations du diner de gala et des hébergements seront à effectuer sur la billetterie mise en place jusqu'au dimanche 14 juin 2026 :

### **Lien réservation (cliquer sur le lien) :**

<https://share.google/haqb7Y8FV1tUrJNhM>

**IMPORTANT : Aucune réservation ne sera prise par téléphone.**

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- FFPS Mouche : Responsable PN
- GPS « Club Mouche Audois »

Micheline Davanne (présidente) : 06-03-07-06-06

Mathieu Albérola (trésorier) : 06-70-83-23-14

Rudy Léouzon (secrétaire) : 06-33-94-50-58